JEGADEN Yvonne

Maryvonne Jegaden-Moal, Alain Prigent, Serge Tilly

Née le 7 avril 1924 à Plougasnou (Finistère) ; condamnée à la peine de mort par un tribunal militaire allemand et fusillée le 4 juillet 1944 à Plougasnou (Finistère) pour activité de franc-tireur ; soeur de <u>Yves Jegaden</u> et <u>Emile Jegaden</u> ; résistante FFI sergent - mouvement Libé-Nord.

Fille de Jean Jegaden et de Maryvonne Clech, agriculteurs à Mesgouëz en Plougasnou, à 5 km environ du bourg, soeur d'<u>Yves Jegaden</u>.

Yvonne Jegaden était célibataire demeurant chez ses parents. Elle était la fiancée d'<u>Isidore Masson</u>.

La famille Jegaden était proche de la SFIO, elle avait un lien de parenté avec <u>François Tanguy-Prigent</u>, Yvonne était sa cousine germaine.

Le mouvement Libé-Nord fut organisé en plusieurs groupes à Plougasnou sous le commandement du Docteur Le Janne, "commandant Noël".

Le 3 juillet 1944, <u>Charles Bescont</u> se rendit à Mesgouëz en Plougasnou en vue d'une réunion en lien avec la résistance.

Vers 22h30, des militaires de l'armée allemande encerclèrent le quartier effectuant une opération de police, ils se rendirent chez la famille Jegaden et arrêtèrent plusieurs résistants dont <u>Charles Bescont</u>, Yvonne Jegaden, <u>Yves Jegaden</u>, <u>Isidore Masson</u> et <u>Emile Jegaden</u>, ainsi que des voisins de la famille Jegaden, Joseph Prigent et son frère Marcel (voir pièce jointe).

Au cours de la perquisition aucune arme ne fut trouvée. Avant de quitter les lieux les militaires saccagèrent le mobilier à coups de baïonnettes.

Le 4 juillet 1944, <u>Charles Bescont</u>, Yvonne Jegaden, <u>Yves Jegaden</u> et <u>Isidore Masson</u> furent condamnés à la peine de mort par le tribunal militaire allemand du secteur postal 58800 pour activités de francs-tireurs et exécutés le jour même à Ruffelic en Plougasnou.

Tous les 4, ainsi qu'Emile Jegaden, rejoignirent le mouvement Libé-Nord en fin d'année 1943.

Ce même jour 4 juillet 1944, au bourg de Plougasnou, l'armée allemande effectua une autre opération de police, un deuxième groupe de résistants indépendant du premier fut arrêté dont <u>Claude Kerguiduff</u>, <u>Alexis Moal</u>, <u>Pierre Moal</u>, <u>Jean Scour</u> et Jean Clech (voir pièce jointe).

Le 6 juillet 1944, <u>Claude Kerguiduff</u>, <u>Alexis Moal</u>, <u>Pierre Moal</u> et <u>Jean Scour</u> furent condamnés à la peine de mort par le tribunal militaire allemand du secteur postal 58800 pour activités de francs-tireurs et exécutés le jour même à Pontplaincoat en Plougasnou.

Tous les 4 rejoignirent également le mouvement Libé-Nord en fin d'année 1943.

Ruffelic et Pontplaincoat sont distants par la route de 3.7 km.

Toutes ces arrestations seraient consécutives à une dénonciation.

Au cours des interrogatoires au camp militaire allemand de Ruffelic - situé en bordure de mer en zone interdite - et à Pontplaincoat - ancien manoir du XVIème siècle réquisitionné par les militaires allemands, - ils furent sauvagement martyrisés avec l'aide de l'autonomiste Hervé Botros du kommando de Landerneau (Finistère). Ces deux groupes de résistants menèrent diverses actions contre l'ennemi, en particulier, la récupération d'armes parachutées, le recueillement de renseignements sur les troupes d'occupation installées dans le secteur. Ils dépendaient du maquis de Plourin-les-Morlaix (Finistère) ; quand celui-ci fut infiltré après une dénonciation, ils se replièrent au maquis de Saint-Laurent à Plouégat-Guérand (Finistère) pour les uns, au maquis de Kerionec à Saint-Jean-du-Doigt (Finistère) pour les autres.

La famille Jegaden recueillit un pilote canadien Gérald Racine dont l'avion de chasse de la RAF fut abattu audessus de l'île de Batz le 31 mars 1944, dont les restes tombèrent à Pen-al-Lan, en Carantec, Gérald Racine réussit à s'extraire en parachute de son appareil. Il atterrit à Plougasnou et fut ensuite exfiltré vers l'Angleterre par le réseau "Var" – opération SCARF -. Le réseau « Var » était basé à Guinaëc (Finistère).

Les FFI de Plougasnou furent en relation étroite avec le maquis FTP de Plouégat-Guérand (Finistère), participant ensemble à la Libération du secteur.

Emile Jegaden le frère de Yvonne et d'Yves fut transféré à la maison d'arrêt de Pontaniou à Brest, avant d'être incarcéré au camp de Struthof (Bas-Rhin) en Alsace, dans les territoires occupés, catégorie NN – Nacht und Nebel - matricule 22749. Il fut déplacé dans un des kommandos du camp, à Schömberg, dans le Bade Wurtenberg, au sud de l'Allemagne. Il fut ensuite évacué de ce kommando par une marche forcée organisée par les nazis - marche de la mort -. Il parvint en cours de route à s'évader à Mittenwald (Allemagne) à la frontière autrichienne d'où il fut libéré le 28 avril 1945 par les troupes de l'armée américaine.

Joseph Prigent, son frère Marcel et Jean Clech furent libérés quelques jours plus tard après avoir été également martyrisés.

Après la Libération du secteur :

Le 13 août 1944, les corps de <u>Charles Bescont</u>, Yvonne Jegaden, <u>Yves Jegaden</u> et <u>Isidore Masson</u> furent découverts dans une fosse à Ruffelic en Plougasnou.

Le 19 août 1944, les corps de Claude Kerguiduff, <u>Alexis Moal</u>, <u>Pierre Moal</u> et <u>Jean Scour</u> furent découverts dans une fosse près de la ferme de Merdy-Bras à proximité de Pontplaincoat en Plougasnou.

Hervé Botros, originaire de Lanmeur (Finistère), ses parents y tenaient une épicerie, membre du PNB, camarade d'école de plusieurs des jeunes résistants fut directement responsable de la mort de dizaines de Résistants qu'il martyrisa et livra aux Allemands. Après la libération, il s'engagea dans la légion étrangère, le pur hasard a permis de l'arrêter le 28 février 1945 grâce un ancien camarade, Guy Peron, jugé au tribunal de Quimper

1 sur 2 09/11/2021 19:09

(Finistère), condamné à la peine de mort le 21 septembre 1945 et exécuté dans cette ville le 7 novembre 1945. Yvonne Jegaden avait 20 ans, son nom figure sur le monument à Ruffelic en Plougasnou, sur lequel figure la date du 5 juillet 1944 alors qu'en réalité ce fut le 4 juillet 1944 (voir pièce jointe).

Yvonne Jegaden fut inhumée avec son frère Yves au cimetière de Plougasnou.

A titre posthume, il lui fut attribué la Médaille de la Résistance Française et la Médaille Militaire par décret du 2 février 1960.

Ces assassinats laissèrent des traces indélébiles dans la mémoire collective de la région.

Tous les ans, le 8 mai, devant les monuments de Ruffelic et de Pontplaincoat, deux cérémonies patriotiques sont organisées en hommage aux 8 résistants qui donnèrent leur vie pour que nous puissions vivre libre et en paix. 18 collectivités territoriales françaises furent décorées de la médaille de la Résistance Française, dont 3 pour le Finistère: Brest, l'Ile-de-Sein et Plougasnou.

Pour Plougasnou par décret du 31 mars 1947, publié au Journal Officiel le 23 décembre 1948, une plaque figurant sur la façade de la mairie de Plougasnou rappelle cette attribution (voir pièce jointe).

Arch. Dép. des Côtes d'Armor 5W16; Arch. Dép. du Finistère 200W79, 81, 82; "Un cross sous la mitraille", Guy Peron, imprimerie PAM à Brest (Finistère); SHD Service Historique de la Défense à Vincennes (Val-de-Marne); Familles.

Photos



1909 x 2700 píxels

AD 22 5W16 JPEG - 361 ko 1909 x 2700 píxels

AD 29 200W79, 81, 82 JPEG - 400.1 ko 1200 x 753 píxels



photo Serge Tilly JPEG - 96.5 ko 480 x 640 píxels



plaque sur plaque la sépulture mise en familiale place sur la du cimetière façade de Plougasnou. Yvonne de la mairie photo Serge Jegaden de JPEG -Plougasnou Tillv JPEG -JPEG -8.8 ko 106.9 kg 77.8 ko 228 x 1041 x 773 640 x 480 301 píxels píxels píxels

Pour citer cet article:

https://maitron.fr/spip.php?article205303, notice JEGADEN Yvonne par Maryvonne Jegaden-Moal, Alain Prigent, Serge Tilly, version mise en ligne le 24 juillet 2018, dernière modification le 18 avril 2021.

2007-2021 © Copyright Maitron - Tous droits réservés | Maitron - Campus Condorcet - Bât. Recherche Sud - 5 Cours des Humanités -93322 Aubervilliers Cedex

09/11/2021 19:09 2 sur 2